

TERMES ET CONDITIONS

POLITIQUES GÉNÉRALES:

- **Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, une activité peut être annulée ou restructurée.**
- Le port du casque de bain est obligatoire à partir de 12 mois, sauf pour les cours d'aquaforme et le parent accompagnateur dans les cours d'étoile, canard et tortue.
- Un seul parent accompagnateur avec l'enfant dans les cours parent-enfant.
- Les prix et horaires sont sujets à changements sans préavis.
- Des frais de 40 \$ seront perçus pour tous les chèques retournés N.S.F.
- **Le moniteur ou la monitrice prévu(e) pour l'activité peut, selon les circonstances, être sujet à remplacement.**
- Si vous ne pouvez pas être présent pour un des cours de la session, il n'est pas possible de le reprendre dans un autre groupe.

POLITIQUES DE REMBOURSEMENT :

- Une inscription au mauvais niveau peut engendrer une désinscription ainsi qu'un remboursement à 75%. Pour faire évaluer votre enfant, veuillez me contacter par courriel : mleclerc@ccllemoyne.edu
- Avant le début du premier cours, remboursement à 75 %
- Après le premier cours, remboursement à 50 %.
- Après le deuxième cours, aucun remboursement.
- En cas d'annulation d'une activité par le complexe, les personnes déjà inscrites qui ont payé seront remboursées en totalité.
- En cas d'incident vomitif, il n'y a pas de remboursement lors du 1^{er} incident pour une session.
- Prévoir 4 à 6 semaines de délai pour le remboursement par chèque.
- Pour des raisons médicales (attestation du médecin requise) un remboursement à 100 % des cours non faits.
- Aucun remboursement sur les cours de formation.

RABAIS POUR LES COURS DE NATATION:

- Aucun rabais ne s'appliquera une fois que la session sera entamée.
- Rabais de 20 % pour toute personne s'inscrivant à plus d'un cours, sauf aux cours de formation et aux cours privés.
- Rabais de 10 % aux élèves du Collège Charles-Lemoyne ainsi qu'aux membres de leur famille immédiate avec preuve à l'appui.
- Rabais de 25 % aux employés du Collège Charles-Lemoyne ainsi qu'aux membres de leur famille immédiate avec preuve à l'appui, à l'exception des cours de formation.
- Rabais de 10 % aux citoyens de la Ville de Sainte-Catherine.
- Rabais de 15 % aux personnes de 55 ans et plus avec preuve à l'appui.
- Un seul rabais par inscription.
- Aucun rabais sur les cours de formation (médaille de bronze, croix de bronze, moniteur en sécurité aquatique)

La direction